

Autorisation de transfert de compte non enregistré

Important : L'astérisque (*) indique les champs obligatoires.

Note : Ce formulaire doit être obligatoirement utilisé pour le transfert de placements non enregistrés.

Instructions pour les clients

1. Veuillez remplir et signer le formulaire de transfert.
2. Envoyez le formulaire rempli par la poste à l'adresse suivante :
Service de transferts CIBC/CIBC Account Transfers Department (ATD), 161 Bay Street, 4th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2S8
OU
Déposez le formulaire rempli dans un centre bancaire CIBC local.
3. Conservez une copie du formulaire et des pièces justificatives pour vos dossiers.

1. Renseignements sur le client

*Type de compte Personnel Conjoint Société de personnes Grande entreprise Succession Fidéicomis
 Autre _____

Personnel/conjoint

*Nom de famille _____ *Prénom _____

*Adresse (numéro et nom de rue, numéro d'unité, rurale, selon le cas) (case postale non acceptée)

*Ville _____ *Province/territoire _____ *Code postal _____

*Numéro de téléphone au domicile _____ *Date de naissance (jour mois année) _____ *Numéro d'assurance sociale (NAS) _____

Nom de famille du cotitulaire du compte (s'il y a lieu) _____ Prénom du cotitulaire du compte (s'il y a lieu) _____

Date de naissance du cotitulaire du compte _____ Numéro d'assurance sociale (NAS) du cotitulaire du compte _____

Entreprise, succession, fiducie, société de personnes ou autre

Nom officiel de l'entreprise, de la succession, de la fiducie ou de la société de personnes

Adresse (numéro et nom de rue, numéro d'unité, rurale, selon le cas) (case postale non acceptée)

Ville _____ Province/territoire _____ Code postal _____

Nom de la personne-ressource _____ Numéro de téléphone _____

2. *Renseignements sur l'institution destinataire (ne cochez qu'une case)

Institution destinataire : Service de transferts de compte CIBC/CIBC Account Transfers Department., 161 Bay Street, 4th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2S8

Service Investisseurs Impérial CIBC (SII) 1 800 661-7494, code de courtier : 9479

Pro-Investisseurs CIBC 1 800 567-3343, code de courtier : 9479

*Numéro de compte auprès de l'institution destinataire

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les transferts, consultez la section sur les Données de compensation supplémentaires dans la section de Renseignements à l'intention du client ci-jointe.

3. *Renseignements sur l'institution cédante (ne cochez qu'une case)

- Institution financière externe/autre
- Service Investisseurs Impérial CIBC(SII) 1 800 661-7494, code de courtier : 9479
- ProInvestisseurs CIBC 1 800 5673343, Code de courtier : 9479
- Placements CIBC inc. (Fonds communs de placement PCI) 1 800 4653863, Code de courtier : 9319
- Services de portefeuille personnalisé CIBC (SICI) 1 800-814-1273
- Services de portefeuille personnalisé CIBC (PCI) 1 800 814-1273
- Compagnie Trust CIBC (Gestion privée de portefeuille CIBC, une division de Gestion d'actifs CIBC inc.)
- CIBC Wood Gundy 1 866 814-1273, option 4; code de courtier : 9280

Numéro de compte auprès de l'institution cédante

Nom complet et secteur d'activité de l'institution cédante (si IF externe/autre)

Adresse

Ville	Pays	Province/État	Code postal/ZIP
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom de la personne-ressource	Numéro de téléphone	Poste
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4. *Type de transfert^{1,2}

Remarque : Pour les transferts externes, veuillez joindre une copie du plus récent relevé.

- 1. Totalité en nature (tel quel)
- 2. Vendre tous les actifs et les virer en espèces (totalité en espèces)**
- 3. Transfert de tous les actifs. Cependant, en vendre une partie et transférer le produit en espèces avec le reste des actifs du compte « tels quels », voir la liste ci-dessous ou ci-jointe.
- 4. Transfert partiel, selon la liste ci-dessous ou dans une liste jointe

Pour les options 3 et 4, donnez des précisions ci-dessous ou dans une liste jointe sur le transfert des placements ou du solde en espèces.

¹ Si le transfert comprend un CPG ou un dépôt à terme, veuillez consulter la section « Certificats de placement garanti et dépôts à terme » de la section Renseignements à l'intention du client.

² Si des fonds communs de placement sont transférés à Pro-Investisseurs CIBC, veuillez consulter la section « Fonds communs de placement » de la section Renseignements à l'intention du client.

** Veuillez vous reporter à l'énoncé en gras dans la section « Autorisation du client » ci-dessous.

1 En espèces | Actions ou parts | Montant du placement | Symbole ou numéro de certificat | Ne pas livrer avant le (jour mois année)

En nature | Dollars | | |

Description du placement

2 En espèces | Actions ou parts | Montant du placement | Symbole ou numéro de certificat | Ne pas livrer avant le (jour mois année)

En nature | Dollars | | |

Description du placement

3 En espèces | Actions ou parts | Montant du placement | Symbole ou numéro de certificat | Ne pas livrer avant le (jour mois année)

En nature | Dollars | | |

Description du placement

5. Autorisation du client

Je vous autorise, par les présentes, à livrer, à l'institution destinataire, le ou les comptes que vous détenez en mon nom. J'autorise également l'institution destinataire à recevoir ce ou ces comptes. Ces derniers comprennent tous les placements à long et à court terme, ainsi que les soldes débiteurs ou créditeurs. La livraison par l'institution destinataire de tous les titres à découvert se fera contre paiement. Ces instructions dépendent de l'approbation de mon ou de mes comptes par l'institution destinataire.

Aux institutions destinataire et cédante

Veillez effectuer le transfert ci-dessus. J'ai lu les renseignements à l'intention du client ci-après.

Réservé à l'institution cédante

Je vous demande de communiquer à l'institution destinataire les renseignements contenus dans le présent formulaire et tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour exécuter cette demande de transfert. Sauf si ma demande de transfert ne vise qu'une partie de mon compte, veuillez annuler tous les ordres ouverts (y compris les ordres valables jusqu'à révocation), tous les régimes de cotisation par prélèvements automatiques et les retraits systématiques de mon compte.

Si je vous demande d'effectuer un transfert en espèces, je vous donne l'ordre de vendre ou d'aliéner autrement la totalité ou une partie des placements du compte, conformément à mes directives ci-dessus. Je suis responsable des frais ou ajustements.**

Réservé à l'institution destinataire

Je sais que les mesures et les exigences de l'institution cédante ainsi que l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements que j'ai fournis détermineront le temps requis pour le transfert.

Si j'effectue un transfert à partir de mon compte de Fonds mutuels CIBC avec le service de repositionnement de portefeuille actuel, je reconnais que le service de repositionnement ne s'appliquera pas à mes placements dans le compte vers lequel j'effectue le transfert.

Pour les transferts à Pro-Investisseurs CIBC

Je comprends que les transferts comprenant des fonds communs de placement assujettis à une commission de suivi, en particulier en présence de fonds assortis de frais prélevés au rachat ou de fonds à frais réduits, peuvent être refusés en partie ou en totalité par Pro-Investisseurs CIBC ou par l'émetteur, à leur discrétion. Si mon transfert est accepté, je reconnais et conviens que les mesures mentionnées à la section Renseignements à l'intention du client pourront être prises à l'égard de mes parts de fonds communs de placement, si nécessaire, aux fins de conformité aux exigences réglementaires applicables.

_____	_____	X	_____
Date (jour mois année)	Nom du titulaire de compte ou de son représentant autorisé		Signature du titulaire de compte ou du représentant autorisé (signer dans la case)
_____	_____	X	_____
Date (jour mois année)	Nom du cotitulaire de compte (le cas échéant)		Signature du cotitulaire de compte (signer dans la case)
Signature garantie pour la Banque Canadienne Impériale de Commerce			
_____	_____	X	_____
Date (jour mois année)	Nom		Signature (signer dans la case)
_____	_____		
Transit	Numéro d'autorisation		

6. Renseignements à l'intention du client

Si vous avez des questions après la lecture de ce document, veuillez communiquer avec Pro-Investisseurs CIBC au 1 800 567-3343, avec votre conseiller, Service Impérial CIBC ou encore avec Service Investisseurs Impérial CIBC au 1 800 661-7494 (selon le cas) pour obtenir des précisions.

Quelle est la différence entre un transfert en espèces et en nature?

« **En espèces** » signifie que les actifs qui ne sont pas actuellement sous forme liquide seront vendus, rachetés ou aliénés autrement et que le produit net en espèces sera transféré à l'institution destinataire.

Il est important de noter que si vous avez demandé un transfert entièrement ou partiellement en espèces, la vente, le rachat ou l'aliénation seront réalisés au cours du marché, dans la mesure possible; les frais de commission habituels s'appliqueront. Pour éviter les retards, vous pouvez donner vous-même les ordres à l'institution cédante après la signature du présent formulaire de transfert.

« **En nature** » désigne le transfert de votre régime tel quel, c'est-à-dire qu'aucun de vos placements actuels ne sera aliéné. Si vous détenez des produits de placement et un solde en espèces, les produits de placement et le solde en espèces seront transférés dans leur état actuel.

Quel sera le délai d'exécution du transfert?

Le délai dépendra en grande partie du type de compte faisant l'objet du transfert et du type de produit de placement que vous détenez. Nous vous signalons que vos actifs ne sont pas nécessairement tous transférés en même temps.

Comptes non enregistrés

Les transferts internes entre les membres du Groupe de sociétés CIBC prennent habituellement jusqu'à cinq jours ouvrables. Les transferts faits à partir d'une société membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) peuvent nécessiter jusqu'à 10 jours ouvrables à partir du moment où l'institution cédante reçoit la demande de transfert. Tous les autres transferts peuvent prendre jusqu'à 25 jours ouvrables à partir du moment où l'institution cédante reçoit une copie du présent formulaire.

Types de produits de placement

Fonds communs de placement

Le transfert complet de fonds communs de placement peut prendre plus de temps.

² Pro-Investisseurs CIBC – En raison de changements réglementaires qui entrent en vigueur le 1^{er} juin 2022 et interdisent aux sociétés de courtage autogéré de recevoir des commissions de suivi, il ne faut pas transférer à Pro-Investisseurs CIBC des parts de fonds communs de placement qui versent des commissions de suivi. Dans le cas des transferts de parts de fonds communs de placement versant une commission de suivi qui sont acceptés, Pro-Investisseurs CIBC ou le gestionnaire de fonds de placement pourront procéder à une substitution par des parts sans commission de suivi d'une catégorie ou d'une série correspondante du même fonds commun de placement. Un avis d'exécution sera produit à l'égard de ces opérations et celles-ci figureront dans votre prochain relevé de compte. Vous trouverez les renseignements sur la catégorie ou la série des parts de fonds communs de placement de substitution dans l'Aperçu du fonds, que vous pouvez obtenir sur le site Web de l'émetteur du fonds ou en communiquant avec Pro-Investisseurs CIBC.

Si la substitution par des parts sans commission de suivi d'une catégorie ou d'une série correspondante du même fonds commun de placement n'est pas possible, une remise sur frais de gestion pourrait être accordée par le gestionnaire de fonds de placement, à sa discrétion. Si le gestionnaire de fonds de placement détermine qu'il n'accordera pas de remise sur frais de gestion, ou si une substitution à un fonds semblable sans commission de suivi est offerte, mais que vos parts de fonds peuvent être assujetties à des frais d'acquisition différés, Pro-Investisseurs CIBC offrira une remise du courtier correspondant au montant de la commission de suivi reçue du gestionnaire de fonds de placement, qui sera traitée dans votre compte au moins une fois par trimestre et figurera sur vos relevés. Pour en savoir plus, visitez le site www.proinvestisseurs.cibc.com.

Certificats de placement garanti (CPG) et dépôts à terme

¹ Généralement, un CPG n'est pas transférable **en nature** (tel quel). La plupart des CPG doivent être transférés **en espèces** à l'échéance, à moins qu'ils soient remboursables avant l'échéance. Certaines exceptions s'appliquent; veuillez vérifier les modalités auprès de l'institution cédante.

Transferts de devises

Les comptes Services Investisseurs CIBC peuvent contenir des espèces et des titres libellés en diverses devises, notamment en dollars canadiens, dollars américains, livres sterling, francs suisses, dollars australiens, yens japonais, dollars néo-zélandais et euros.

Autres produits de placement

De nombreux autres produits de placement peuvent être non transférables, non remboursables avant l'échéance ou faire l'objet de délais supplémentaires. On retrouve notamment dans cette catégorie les prêts hypothécaires, les titres étrangers et les obligations non transférables (exigences relatives aux coupures minimales).

Renseignements à l'intention du client (suite)**Quel sera le coût du transfert?****Frais d'administration**

La plupart des institutions exigent des frais de transfert sortant, et ces frais sont variables. Si votre compte est autogéré, veuillez noter que toutes les institutions exigent des frais d'administration de comptes autogérés, et que ces frais sont variables. Il vous **faudrait** avoir les fonds suffisants dans votre compte de l'institution cédante pour payer les frais de transfert et d'administration, sinon l'institution cédante pourra refuser le transfert qui ne sera pas traité et fera l'objet d'un **retard important**.

Transferts refusés

Une demande de transfert peut être refusée par l'institution cédante pour différentes raisons, notamment parce que les fonds sont insuffisants pour payer les frais, parce qu'une confirmation de fonds immobilisés est requise, parce que le compte n'est pas en règle (c.-à-d. compte sur marge, position(s) à découvert), etc. Si pour quelque raison que ce soit l'institution cédante refuse le transfert, elle pourra renvoyer la demande à l'institution destinataire sans l'avoir traitée. Une fois le problème réglé, le processus de transfert pourra recommencer.

Données de compensation supplémentaires

Certains transferts peuvent nécessiter des données supplémentaires pour effectuer le traitement; les données de compensation sont les suivantes :

Produit CIBC	Détails de compensation	
Pro-Investisseurs CIBC et Service Investisseurs Impérial CIBC	NIF :	T079
	CUID :	WGDB
	FEDWIRE :	WELLS FARGO BANK, N.A. NEW YORK, USA ABA#026005092
	CODE SWIFT :	PNBPUS3NNYC
	CHIPS UID :	0509
	Numéro DTC :	5030
	Numéro Euroclear :	10034
	Numéro de code du représentant du courtier :	9479
	Code de CP :	Y02